

L'écho de la roche

Journal de la commune de FLEUREY LES FAVERNEY

Editorial

Voici juste avant l'été le deuxième numéro de l'écho de la roche.

Vous y trouverez le programme des festivités, mais aussi des éclairages sur les travaux en cours, des décisions prises en conseil municipal, un article sur le prix de l'eau.

Dans les années qui viennent, des dépenses importantes devront être faites dans le domaines de l'approvisionnement en eau et des assainissements.

Il faudra aussi penser à réduire les dépenses d'énergie.

Les orientations prises par le conseil nous acheminent doucement vers ces mutations qui feront notre modernité.

Bonne lecture, bel été à toutes et à tous.



Pense-bête:

Mairie de fleurey:

tel: 03.84.91.31.59

Fax: 03.84.91.38.76

Ouverture:

Lundi et mercredi de 14h à 18h.

Vendredi de 16h à 18 h.

L'équipe municipale:

Le Maire: jacques CHOLET

Les adjoints:

Joël MIGNOT Madeleine MILLIOT

Franck TISSERAND

Les conseillers:

Marcel MICHEL Pascale GARRET

Alain DORMOY Jean Paul PORCHEROT

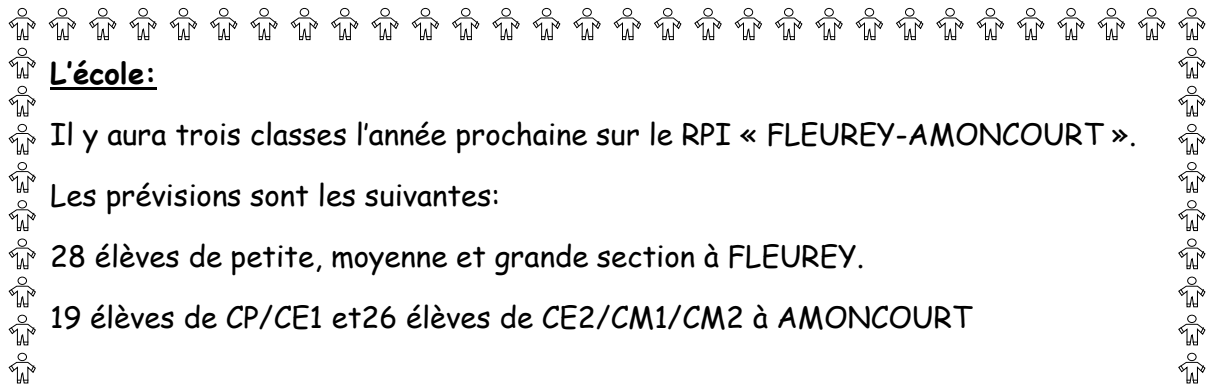
Gilles MARQUIS Pascal CAMUS Patrick RENAUD

AGENDA de l'été:

13 juillet: Retraite aux flambeaux, feux d'artifice.

14 juillet: cérémonie, vin d'honneur, jeux, repas des pompiers.

14 août: folklore, la troupe du Kazakhstan à Fleurey.



L'école:

Il y aura trois classes l'année prochaine sur le RPI « FLEUREY-AMONCOURT ».

Les prévisions sont les suivantes:

28 élèves de petite, moyenne et grande section à FLEUREY.

19 élèves de CP/CE1 et 26 élèves de CE2/CM1/CM2 à AMONCOURT



Le programme des 13 et 14 juillet.

13 juillet : 17h30 : distribution de bonbons aux enfants.

21h30 : retraite aux flambeaux 22h30 : feux d'artifice, si le temps le permet.

23h : buvette des pompiers

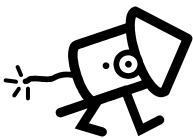
14 juillet :

11h15 : revue des pompiers. 11h30 : cérémonie au monument.

11h45 : vin d'honneur. De 16h à 19h : jeux divers derrière l'école.

Opération portes ouvertes à la caserne de Fleurey, démonstrations d'utilisation du matériel, jeux organisés par les pompiers pour les enfants.

20h : repas des pompiers à la salle des fêtes



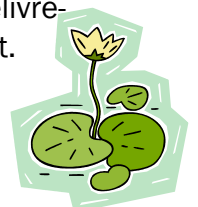
Les étangs:

Depuis leur création, nos étangs sont considérés «eaux closes ». Cela permet à la commune de les gérer de manière totalement indépendante et surtout de pouvoir proposer aux Fleuréens des cartes de pêche à un tarif très avantageux.

Depuis quelques mois, les agents de l'ONEMA et de la DDA cherchent à faire classer nos plans d'eau en « eaux libres », ce qui aurait pour conséquence de les placer sous le contrôle fédéral et obligerait nos pêcheurs à posséder une carte fédérale.

La commune a décidé de se défendre pour garder la gestion et l'initiative sur ses étangs, et va s'associer à de nombreux propriétaires d'étangs du département qui ont en ce moment les mêmes difficultés. Nous pensons que cette soudaine convoitise de la fédération sur les plans d'eau paisibles sont dus à une chute des ventes des cartes de pêche à cause de la pollution des rivières par les PCB.

En attendant la suite, la pêche est permise sur autorisation de la commune, qui délivrera des cartes gratuites. Nous tiendrons nos pêcheurs informés de tout changement.

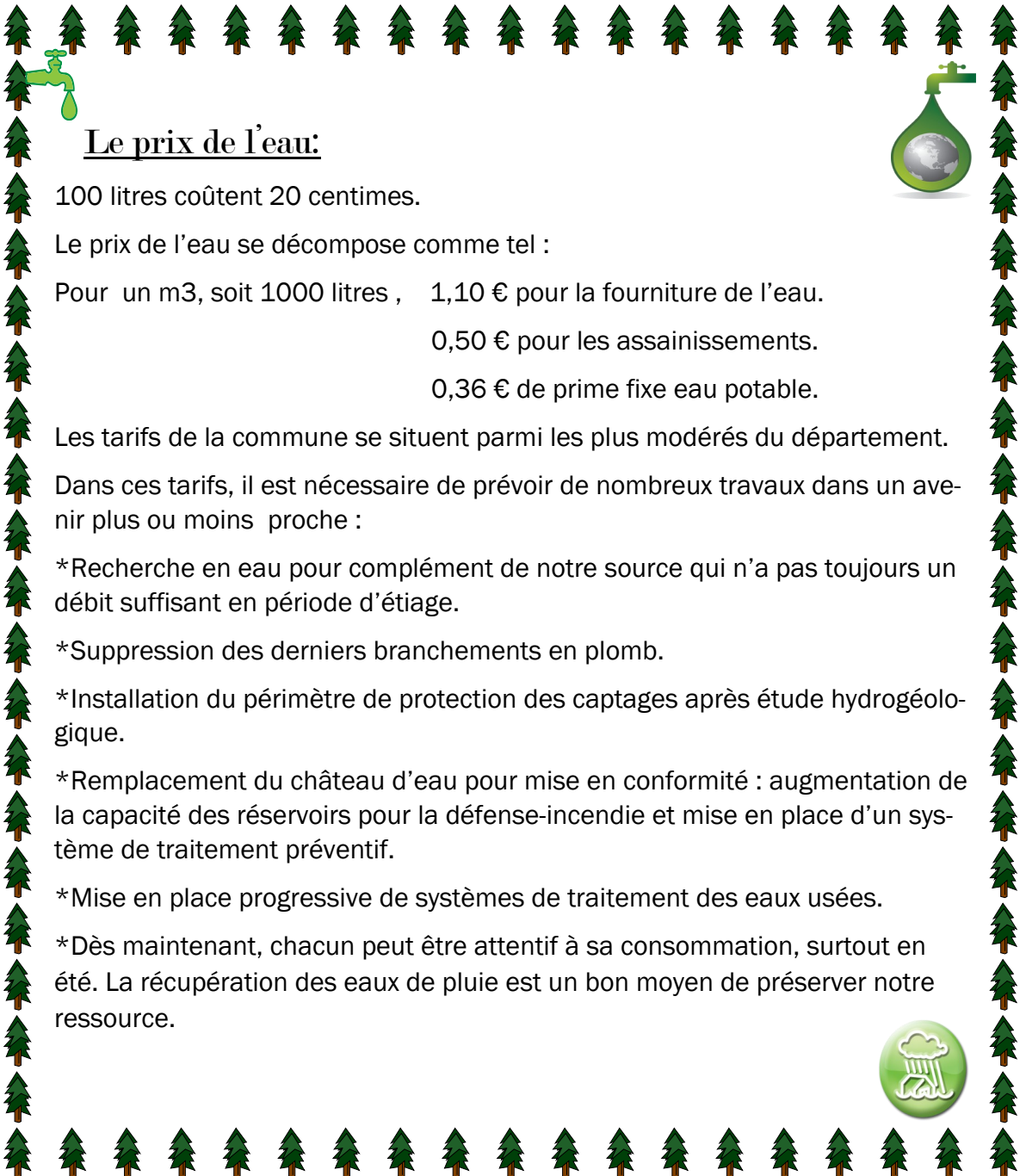


Les factures énergétiques de la commune:

Chaque année, la commune dépense pour environ 15000 € pour le chauffage de ses bâtiments, dont l'école, et pour sa consommation en électricité, dont l'éclairage public.

Pour étudier des solutions d'économie, la commune fera appel, par l'intermédiaire du SIED, à un « conseiller en énergie partagée ». Ce conseiller réalisera une étude précise sur toutes les consommations communales en eau et en énergie et proposera des pistes d'amélioration.

Cette étude très largement subventionnée nous coûtera 650 €. Elle risque de nous rapporter bien davantage.



Le prix de l'eau:



100 litres coûtent 20 centimes.

Le prix de l'eau se décompose comme tel :

Pour un m³, soit 1000 litres , 1,10 € pour la fourniture de l'eau.

0,50 € pour les assainissements.

0,36 € de prime fixe eau potable.

Les tarifs de la commune se situent parmi les plus modérés du département.

Dans ces tarifs, il est nécessaire de prévoir de nombreux travaux dans un avenir plus ou moins proche :

*Recherche en eau pour complément de notre source qui n'a pas toujours un débit suffisant en période d'été.

*Suppression des derniers branchements en plomb.

*Installation du périmètre de protection des captages après étude hydrogéologique.

*Remplacement du château d'eau pour mise en conformité : augmentation de la capacité des réservoirs pour la défense-incendie et mise en place d'un système de traitement préventif.

*Mise en place progressive de systèmes de traitement des eaux usées.

*Dès maintenant, chacun peut être attentif à sa consommation, surtout en été. La récupération des eaux de pluie est un bon moyen de préserver notre ressource.





Le vieux-pont

Ce pont montrait des signes ostensibles de fragilité depuis plusieurs mois.

Les services du département avaient décidé de le démonter depuis l'année dernière.

Ce démontage a eu lieu pour le 15 avril, pour permettre aux chauves souris « petits rhinolophes » détectées sous le pont de trouver une autre base à proximité.

Les travaux doivent être terminés pour le 16 août, le délai de réalisation est donc très long.

Les élus ont alerté le conseil général, exprimant les préjudices occasionnés notamment aux agriculteurs obligés de faire de longs détours en pleine période printanière et estivale.

Une seule arche composera le nouveau pont.



Le « tourne à gauche »

L'accès au village devrait s'effectuer dans de meilleures conditions de sécurité avec la mise en place d' un couloir central sur la RD434.

Ces travaux devraient se terminer pour la fin du mois de juin. Une fois cet ouvrage réalisé, le chemin communal du « château d'eau » sera placé en sens unique, avec circulation autorisée dans le sens Fleurey- RD434. Un aménagement règlementaire particulier sera prévu pour permettre aux agriculteurs d'exploiter leurs champs sans nouvelle contrainte.

Chaque année, la commune verse des subventions aux associations qui la sollicitent:

Voici les principaux bénéficiaires pour 2010:

Aide familiale: 50€.

ligue contre le cancer: 40€.

ADAPEI: 40€.

Club des aînés de la belle pierre: 100€

association « la lanterne »(écoles): 255€.

ACCA de Fleurey: 250€

football club « la lanterne »: 350 €.

Anciens combattants de Fleurey les Faverney: 500 €.

Sapeurs pompiers de Fleurey lès Faverney: 2200 €.